



Parc agricole et paysager de l'Arc Nord
CONCERTATION BOIS DE VERLINGHEM
Balade du 6 juillet 2021

UNE CHARTE DE COOPÉRATION ET DES ENJEUX

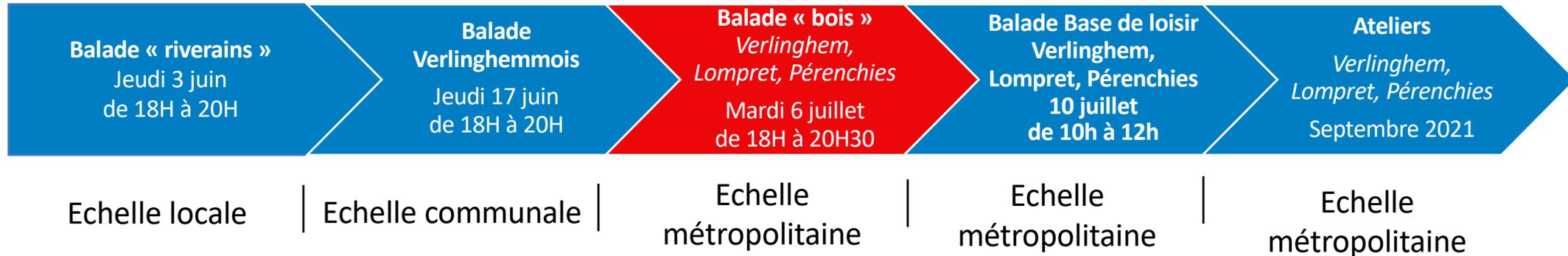


- ENJEU 1 : DÉVELOPPER LES DÉPLACEMENTS DOUX ET LES CHEMINS DE PROMENADE
- ENJEU 2 : DÉVELOPPER UNE TRAME VERTE ET BLEUE
- ENJEU 3 : CRÉER DES ESPACES DE NATURE
- ENJEU 4 : PARTAGER DES SAVOIRS ET CONSTRUIRE ENSEMBLE
- ENJEU 5 : VALORISER LA CAMPAGNE

18 communes membres :

Ennetières-en-Weppes, Englos, Escobecques, Prêmesques, Capinghem, Lomme, Pérenchies, Lompret, Verlinghem, Wambrechies, Quesnoy-sur-Deûle, Linselles, Bondues, Marcq-en-Baroeul, Mouvaux, Marquette-lez-Lille, Saint-André-Lez-Lille, Lambersart

LES ACTIONS PARTICIPATIVES



LES PRÉSENTS



HABITANTS

- 21 de Verlinghem
- 5 de Lompret

MEL

- Meryl Decrocq

VERLINGHEM

- Thierry Bonte, Maire
- Benoit Bourel, premier adjoint délégué à la transition énergétique, écologique et citoyenne

EQUIPE MAITRISE D'ŒUVRE

- Agence Laverne : Brice Laffargue & David Emilian
- Eco'Logic : Emmanuel Caron
- Urbatec : Dorian Ghekiere

AMO CONCERTATION

- Cityside : Caroline Hartley & Sarah Langinieux

LE PÉRIMÈTRE DE CONCERTATION

Entre Pérenchies,
Lompret et Verlinghem,
un Parc agricole
commun : la pièce de
la grande Champreuille



DES SITES D'INTÉRÊT MÉTROPOLITAIN AU CŒUR DES TROIS COMMUNES

LE PARCOURS DE LA BALADE

Départ/introduction

- 1 : le Cœur de Verlinghem
 - accueil des visiteurs
 - accès au bois
 - relation église/prairie du tournebride/bois
 - 1b : accueil visiteurs / parking
- 2 : Les vues sur le paysage du Corbeau, les «monuments du quotidien»
 - mise en valeur du paysage par les plantations et les aménagements légers
- 3 : les vues entre le bois la base et le village
 - accompagnement visuel
 - mobilité et sécurité sur les chemins de l'arc nord
- 4 : Le bois, monument naturel
 - Intervention Emmanuel
 - l'axe de la drève
 - Accès secondaire au bois
 - Les peupliers
 - 4b: le chêne centenaire
 - 4b: la seconde drève, axe principal du bois le réseau hydrographique à l'intérieur du bois
- 5 : L'orée du bois
 - interface habitations/bois/axe doux
 - valeur écologique de la lisière et des fossés
 - relier le bois au reste de la métropole, à la deûle, etc.
- 6 : mobilité douce et entrée du village
 - signalétique, stationnement et accueil des visiteurs
- 7 : l'arc Nord c'est aussi révéler et valoriser les monuments de cœur de village et les activités locales : vente de produits de la ferme, restaurants, cafés...

Conclusion



INTRODUCTION À LA BALADE

VERLINGHEM

- Le Maire rappelle l'acquisition du Bois de Verlinghem par la MEL (34 HA) en 2019, dans le cadre de la création du Parc de l'Arc Nord. Le Bois de Verlinghem s'inscrit dans ce programme comme site exceptionnel. Il précise l'objectif de travailler sur les aménagements des cheminements au sein du Bois, mais aussi en lien avec les autres communes dans la perspective d'une continuité de la Trame verte et bleue.

MEL

- Meryl Decrocq présente son service aménagement de la Trame verte et bleue de la MEL et informe sur la volonté de créer/restaurer des couloirs écologiques sur le territoire.

AMO CONCERTATION

- Cityside indique que la balade constitue une introduction au futur travail en atelier de co-construction et invite les participants à s'inscrire à l'ensemble du processus de concertation.

EQUIPE MAITRISE D'ŒUVRE

- L'Agence Laverne, paysagistes, présente la notion de « paysage » et indique que le parcours a été conçu de façon à appréhender le Bois depuis ses environs, pour finalement y pénétrer. Ils évoquent les paysages « proches » (ex. jardin de l'église) comme ceux plus lointains qui constituent l'horizon, notamment les bassins agricoles.
- Eco'Logic précise son rôle d'écologue dans l'étude et invite les participants à le questionner sur les espèces végétales et animales présentes sur le territoire.

LA BALADE

PERCEPTION DU BOIS DEPUIS VERLINGHEM

- L'Agence Laverne fait remarquer le peu de visibilité du Bourg vers le Bois et préconise de créer un lien visuel entre l'école et le Bois. Elle soumet l'idée de permettre aux visiteurs de stationner dans le Bourg aux abords du terrain de l'église pour « descendre » vers le Bois.
- **Parole d'habitant :** « ...d'accord pour considérer cet espace comme une « porte d'entrée » du Bois, mais il faut conserver l'espace vert existant. Pas de stationnement ici. Les enfants et les personnes âgées circulent à pied. Quand il y a des mariages, il y a déjà beaucoup de voitures. »
- Le paysagiste précise que l'idée serait d'utiliser les parties déjà minéralisée et de guider les visiteurs vers le Bois par une signalétique. Il insiste sur le fait que les accès au Bois seraient envisagés pour les piétons et cyclistes uniquement.



LE STATIONNEMENT

- L'Agence Laverne évoque l'idée que le stationnement pourrait être partagé entre les trois communes de la Grande Champreuille (Pérenchies, Lompret, Verlinghem). Cela permettrait de dynamiser les cœurs de Bourg et de valoriser le Bois.
- **Paroles d'habitants :** « Quand le bois sera aménagé, il risque d'y avoir des cars de visiteurs (scolaires, centres aérés, etc.) où vont ils se garer ? »
- « Les gens pourraient se garer un peu partout, ça fait un peu peur, il n'y a pas que des marcheurs... »
- « La proximité avec Lille et les communes limitrophes, accessibles à vélo nécessitent de bien penser l'accès, le stationnement... »
- L'Agence Laverne : « Le projet d'aménagement du bois n'est pas de créer une nouvelle base de loisirs avec des activités et des attractions, mais bien d'ouvrir et de révéler un espace naturel, qui doit le rester : quelques chemins et tables de pique-nique, des éléments qui permettent d'observer la nature, mais rien qui ne pourra dénaturer le bois et attirer un public justifiant une desserte avec des cars. » « Nous prêterons une grande attention à ce sujet. »



LE GRAND PAYSAGE AGRICOLE

- Le point d'arrêt au cimetière allemand offre aux paysagistes l'occasion de parler de la notion de « grand paysage » : arbres, espaces agricoles, verts, perception du Bourg... Ils rappellent que l'objectif du Parc de l'Arc Nord métropolitain est de préserver et valoriser celui-ci.

Parole d'habitant : « C'est vrai qu'ici on sent un grand paysage. »



LA FLORE SAUVAGE

- L'écologue présente la richesse végétale sauvage des bas-côtés : il différencie les espèces indigènes des invasives. La flore locale est source de biodiversité, de reproduction des insectes, des oiseaux... Sa préservation est essentielle.



LES USAGES DES « CHEMINS »

- L'arrêt sur le chemin de la Grande Champreuille est l'occasion d'évoquer ses usages : de largeur faible, les piétons et cyclistes y croisent aussi des voitures.
- Les paysagistes précisent : « c'est un axe précieux Nord-Sud, qui connecte le territoire, notamment avec la Base de loisirs de Lompret. Nous n'envisageons pas d'agrandir ce chemin, mais plutôt de le signaler, au sol et de façon verticale pour informer sur la voie partagée. »

- **Paroles d'habitants :**

- *Sur leurs usages :* « On vient ici à vélo, à pied, en voiture, on court. Les enfants l'empruntent aussi. Les voitures roulent assez doucement en général. »
- « Il y a des chevaux aussi. Et des engins agricoles. »
- « C'est notre boucle fétiche : 4 km autour du Bois. Mais si les gens viennent au Bois, ils risquent de rouler vite, car ils ne connaissent pas. »



L'ENTRÉE DU BOIS

- **Paroles d'habitants :**

- « C'est pas facile d'entrer dans le Bois, il y a des ronces. »
- « C'est agréable d'être dans le Bois. »
- « Cela fait trente ans que j'habite à Verlinghem et je ne suis jamais entrée dans le Bois. »



LE BOIS

- L'écologue informe les habitants sur le milieu naturel qui les entoure :
- « Nous sommes entourées de zones dites humides. C'est un milieu vivant. La flore n'est pas très diversifiée que ce soit en termes d'arbustes ou d'arbres. En revanche, ce milieu est propice à la variété d'habitat pour la faune, le Bois a donc une grande diversité faunistique. Il y a par exemple huit espèces de chauves-souris dans le Bois. Le but des aménagements prévus est également de protéger cet environnement et ses espèces protégées. »
- « Beaucoup d'arbres ont été plantés par l'homme : peupliers, érable sycomore, merisiers, et il y a quelques chênes remarquables. Nous veillerons à implanter des espèces qui soient bénéfiques pour l'environnement. »



LE BOIS HISTORIQUE

- Les paysagistes présentent aux habitants une carte de 1824, qui leur permet de constater que les drèves actuelles sont des axes existants à l'époque et qu'elles servaient, notamment, de liaisons intercommunales entre Verlinghem, Lompret et Pérenchies. Cet usage est au cœur du projet métropolitain et pourrait ainsi être restauré.



AXES HISTORIQUES AUTOUR DU BOIS (1824)

LE TRACÉ DU CHEMINEMENT PRÈS DU DOMAINE DE LA CHANTERELLE ET LA SÉCURISATION DU BOIS

- La représentante de la MEL informe les habitants du fait qu'une rencontre avec le Domaine de la Chanterelle a eu lieu. Ceux-ci lui ont fait part de leur souhait de rester « un peu camouflé » pendant lors réceptions. Le tracé actuel pourrait donc être un peu différent et un travail sur les vues et perspectives sera effectué. Ce sujet sera soumis à la concertation en atelier.
- Le Maire de Verlinghem soulève la question des accès et de la sécurité du Bois : faudrait-il prévoir des accès ouverts en permanence et d'autres avec horaires ?
- **Paroles d'habitants :**
 - « Autrefois il y avait des animations dans le Parc, en 1986 : des jeux, des balançoires, un petit train, des poneys. »
 - « Il ne faudrait pas que le Bois devienne un repère pour le trafic ou la consommation de drogue. »



QUESTIONS DES HABITANTS

- **Parole d'habitant :**

« C'est quoi ces grilles et cette construction ? »

- La MEL répond qu'il s'agit d'un ancien enclos à animaux et qu'il est maintenant propriété de la MEL comme l'ensemble du Bois et est donc voué à disparaître.

- **Parole d'habitant :**

« Qu'allez-vous faire du bois mort ? Le broyer ? »

- L'écologue répond que le bois mort est un élément essentiel de la biodiversité, il favorise la présence de champignons, d'insectes. Il est important de ne pas « nettoyer » systématiquement les espaces naturels.



LES LISIERES ET LES CLAIRIERES

- L'écologue pointe à la sortie du Bois la lisière : elle est relativement amoindrie, alors même qu'elle constitue un espace intermédiaire important pour l'écosystème entre faune des bois et des herbes.
- Le projet comportera une étude pour déterminer la possibilité d'opérer quelques « trouées » dans cette lisière, afin de créer des espaces intermédiaires sous forme de clairière.



CONCLUSION

- La balade a permis aux habitants d'appréhender les objectifs métropolitains de l'aménagement du Bois de Verlinghem, espace remarquable du Parc de l'Arc Nord.
- La présence des paysagistes et de l'écologue a permis de commencer à les informer sur les premières « pistes » envisagées et leur a également offert la possibilité de mesurer la richesse de leur territoire.
- Leur principale préoccupation face au futur développement de la fréquentation du site est d'éviter les nuisances :
 - Le stationnement sauvage ;
 - Le stationnement dans le Bourg, notamment dans les quartiers résidentiels ;
 - Le respect des voies partagées.
- Ils sont réceptifs à l'idée d' « ouvrir » le Bois et de l'aménager pour leur usage familial et de le partager avec les autres communes.
- Ils sont sensibles à l'environnement et à la préservation de la biodiversité.
- Ils ont une bonne connaissance de leur territoire et de son histoire pour les plus anciens.
- Leur pratique physique est importante et l'aménagement du Bois leur permettra de la développer davantage.

Merci aux habitants de Verlinghem et Lompret qui ont participé activement à cette balade !

